



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/46/L.69/Add.1
13 avril 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
Point 84 de l'ordre du jour

ASSISTANCE ECONOMIQUE SPECIALE ET SECOURS EN CAS
DE CATASTROPHE

Australie, Bangladesh, Belize, Brunéi Darussalam, Chili,
Chypre, Costa Rica, Dominique, Etats-Unis d'Amérique,
Fidji, Grenade, Iles Salomon, Iles Marshall, Jordanie,
Micronésie (Etats fédérés de), Mongolie, Népal,
Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou,
Philippines, République démocratique populaire lao,
Sainte-Lucie, Samoa, Seychelles, Trinité-et-Tobago et
Vanuatu : projet de résolution

Reconstruction et relèvement des pays du Pacifique Sud
touchés par des cyclones

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Antigua-et-Barbuda, Barbade, Brésil, Cap-Vert, Chine, France, Hongrie,
Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Madagascar, Malaisie,
Maldives, Malte, Nicaragua, Pakistan, République de Corée, Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Saint-Vincent-
et-Grenadines, Singapour, Sri Lanka, Suède, Suriname, Tchécoslovaquie,
Thaïlande, et Ukraine

